

La Région peut venir en aide à certaines TPE de Haute-Gironde

ÉCONOMIE. Les nouveaux dispositifs d'aide régionale aux très petites entreprises (TPE, moins de 10 salariés) ont été présentés par les délégués de la région mardi 4 avril à l'Agora de Saint-Aubin-de-Blaye. Un enjeu important pour des territoires ruraux fragilisés et des ambitions régionales clairement placées sous le signe du développement durable.



Photo DR

Les chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'aides financières.

Au sein du millefeuille administratif et ses nombreux interlocuteurs, la Région n'est sans doute pas le référent le mieux identifié au plan local. C'est pour-

quoi la Région Nouvelle-Aquitaine multiplie sur les différents territoires les initiatives de présentation de ses nouveaux dispositifs d'aide directe aux entreprises, et tout particulièrement les TPE, dans le cadre du SRDEII (Schéma régional de développement économique d'innovation et d'interna-

tionalisation) 2022-2028. Pour cela, la Région dispose d'une enveloppe de 10 millions d'euros dont une partie provenant des fonds d'aide européens (FSE).

Des aides ciblées pour des secteurs choisis et prioritaires
Ce sont les 56 communes rurales

parmi les 62 de Haute-Gironde qui sont ici visées par ces dispositifs. Ceux-ci proposent des accompagnements gratuits à la création ou à la transmission de très petites entreprises ainsi que des aides directes à l'investissement, jusqu'au financement de 50 % de projets pouvant aller de 4000 à

18 000 euros. Ces aides doivent répondre à des critères assez stricts de filière et d'« éco-social conditionnalité ». Sont en particulier visés les commerces de service dits « du quotidien » permettant de nourrir la vitalité des centres bourgs, et tout particulièrement dans l'optique de préserver le dernier commerce multiservice présent dans un village. Les entreprises innovantes ou soucieuses d'opérer leur transition numérique ou énergétique sont également privilégiées par la région, pourvu que soient respectés les critères de développement durables associés à la politique régionale.

À noter que d'autres dispositifs régionaux peuvent également exister pour les filières non concernées, telle que l'hôtellerie et le tourisme ou pour les problématiques d'énergie.

Vincent Bernard

Retrouvez tous les renseignements et contacts sur le portail régional dispositif-entreprendre.fr

Deux interlocuteurs : Géraldine Morille : 06 29 42 17 35 et Corinne Gauthier : 05 49 38 47 51.

LE NOUVEAU MÉDIA DU POUVOIR D'ACHAT



Le média indispensable et gratuit pour consommer plus malin au quotidien.

= INSCRIVEZ-VOUS ! =

• au 01 62 040 040
(Prix d'un appel local)

• sur www.150euros.fr
ou en flashant ce code



150€
JE M'INFORME, J'ÉCONOMISE

150€
PARTICIPER AU GRAND JEU DU POUVOIR D'ACHAT À GAGNER 150 EUROS PAR MOIS PENDANT 10 ANS !

POUVOIR DU POUVOIR D'ACHAT

150€
Découvrez le 100%
la meilleure grille avec plus
de bons plans pour vous

Visuel non contractuel